

A Louvain-la-Neuve - 30 crédits - 1 année - Horaire adapté - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Théologie**

Organisé par: **Faculté de théologie (TECO)**

Sigle du programme: **theo2a** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	7
Informations diverses	8
- Conditions d'admission	8
- Règles professionnelles particulières	10
- Pédagogie	10
- Evaluation au cours de la formation	10
- Gestion et contacts	10

THEO2A - Introduction

INTRODUCTION

THEO2A - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Enseigner la religion catholique aux élèves de l'enseignement secondaire, tel est le défi que l'étudiant de l'agrégation (de la finalité didactique) se prépare à relever. La visée de l'agrégation en théologie/études bibliques (de la finalité didactique) est de lui dispenser une formation initiale qui lui permettra de mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant et pouvoir y évoluer positivement.

L'enseignant d'aujourd'hui est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le « décret-missions » du 24 juillet 1997 :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

La formation initiale de l'enseignant s'appuie sur la maîtrise d'acquis préalables (développés en partie dans le tronc commun du programme) que l'étudiant aura à mobiliser et à développer à travers différentes activités de l'agrégation (de la finalité didactique) :

- les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner
- une communication claire et correcte dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit
- un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels)
- des capacités relationnelles liées au profil du métier
- une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde
- le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

2. Le référentiel des compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie des diplômés au terme de l'agrégation en théologie/études bibliques (de la finalité didactique)

Au terme du programme d'agrégation en théologie/études bibliques (de la finalité didactique), le diplômé aura acquis et aura démontré la maîtrise des connaissances et compétences reprises ci-dessous. Ces dernières sont définies en référence au Décret du 8 février 2001 sur la formation initiale des AESS.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

1. Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.
2. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.
4. Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires).

Enseigner en situations authentiques et variées

1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.
2. Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique.
3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.
4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.
5. Piloter et réguler la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage.
6. Être capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.
7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.
8. De manière plus spécifique pour l'enseignement de la religion catholique, le diplômé est capable de conduire une démarche de construction de sens, en articulant les données existentielles, les élargissements culturels et les ressources de la tradition chrétienne.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

1. Mesurer les principaux enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne.
2. Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer.
3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.
4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ces compétences sont développées via trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h);
- des séminaires en petits groupes;
- des cours magistraux et des conférences.

Une partie de ces activités est commune à toutes les disciplines (elles portent le sigle AGRE), l'autre partie est propre à la discipline (ces activités portent un sigle disciplinaire). Les activités totalisent 300 heures (30 crédits).

La formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » est organisée en référence au décret du 8 février 2001 relatif à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique et au décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

Le programme détaillé correspond aux 30 crédits de la finalité didactique là où elle est organisée. Si aucune finalité didactique n'est organisée dans la discipline, un programme d'agrégation spécifique propose les trois types d'activités, dans le respect des décrets sus-mentionnés.

THEO2A Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

o Stages en milieu scolaire (7 crédits)

○ LTHEO9010	Stages d'observation et d'enseignement : religion catholique I	Henri Derroitte (coord.)		3 Crédits	
○ LTHEO9020	Stages d'observation et d'enseignement : religion catholique II	Henri Derroitte		4 Crédits	

o Cours et séminaires disciplinaires (10 crédits)

○ LTHEO2230	Organisation et structuration de l'enseignement religieux : lois, statuts, programme, programmations	Henri Derroitte	45h	3 Crédits	1q
○ LTHEO2320	Didactique de l'enseignement religieux	Henri Derroitte	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LTHEO2350	Séminaire d'enseignement religieux et d'intégration des stages	Henri Derroitte Jean-Louis Pechon (supplée Henri Derroitte)	30h	3 Crédits	1 + 2q

o Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Michel Dupuis Anne Ghysselsinckx	20h	2 Crédits	2q
-------------	-----------------------------	-------------------------------------	-----	-----------	----

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

⌘ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	James Day Pascale Steyns (coord.)	22.5h+22.5h	4 Crédits	1q
⌘ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	James Day Pascale Steyns (coord.)	22.5h+22.5h	4 Crédits	2q

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

⌘ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka Cattonar (coord.) Vincent Dupriez	22.5h+25h	4 Crédits	1q
⌘ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka Cattonar (coord.) Vincent Dupriez	22.5h+25h	4 Crédits	2q

o Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité (3 crédits)

Une des activités suivantes:

⌘ LAGRE2220A	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Jean-Louis Dufays Marc Romainville	37.5h	3 Crédits	1 + 2q
⌘ LAGRE2220S	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Jean-Louis Dufays Marc Romainville	37.5h	3 Crédits	2q

✂ Cours facultatifs

✂ LAGRE2221	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices	Marcel Lebrun	15h+15h	2 Crédits	1q
✂ LAGRE2310	Exercices de micro-enseignement	Pascalía Papadimitriou Dominique Vandercammen	15h	2 Crédits	1q

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

THEO2A - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Maîtrise de la langue française](#)
- [Inscriptions en allègement](#)
- [Ouverture aux adultes](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

L'accès aux études menant au titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) est réservé aux porteurs :

- d'un grade académique de deuxième cycle délivré en Communauté française de Belgique
- ou d'un grade académique de deuxième cycle délivré en Communauté germanophone de Belgique, en Communauté flamande de Belgique, ou par l'Ecole royale militaire et jugé similaire par les autorités académiques,
- ou d'un grade académique étranger reconnu [équivalent en application de ce décret](#), d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les étudiants inscrits en fin d'un cycle de master en 120 crédits au moins auprès d'un établissement en Communauté française de Belgique, en ce sens qu'ils ne doivent plus acquérir que 30 crédits au plus de ce programme, peuvent s'y inscrire simultanément aux études menant au titre d'agrégé de l'enseignement supérieur (AESS).

Maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur s'il n'a fait la preuve d'une maîtrise approfondie de la langue française (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Cette preuve est apportée :

- soit par la possession d'un diplôme ou certificat délivré en Communauté française de Belgique ;
- soit par la réussite d'un examen spécifique organisé à cette fin par les autorités académiques suivant les dispositions arrêtées par le Gouvernement;
- soit par la possession de l'attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française de Belgique;
- soit par l'attestation de réussite d'autres épreuves de maîtrise de la langue française dont la liste est arrêtée par le Gouvernement;
- soit par la possession d'un diplôme, titre ou certificat étranger sanctionnant des études comprenant suffisamment d'enseignement en langue française; le Gouvernement fixe les conditions minimales que doivent satisfaire ces études

Inscriptions en allègement

Le programme d'agrégation compte 30 crédits. La faculté peut exceptionnellement accorder des dérogations à l'organisation des études de certains étudiants, notamment l'inscription à un programme comportant éventuellement moins de trente crédits pour une année académique. Cette dérogation fait l'objet d'une convention entre l'étudiant et la faculté, établie au moment de l'inscription, révisable annuellement. Ces dérogations ne peuvent être accordées que pour des motifs professionnels, académiques, sociaux ou médicaux, dûment attestés. Les demandes motivées en vue d'obtenir un allègement de programme doivent être introduites au moment de l'inscription. Elles doivent contenir une proposition de programme allégé, établie selon les indications facultaires.

Ouverture aux adultes

Sur le site de LLN :

Une partie des enseignements est dispensée en horaire décalé. Les cours et séminaires transversaux sont proposés en plusieurs séries dans des horaires différents parmi lesquels l'étudiant choisit la série dont l'horaire lui convient le mieux.

Sur le site de Mons:

Tous les enseignements, à l'exception des stages, sont dispensés en horaire décalé (en soirée en semaine et le samedi).

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

Le programme est accessible à tout étudiant détenteur d'une licence ou d'un master :

- Licence en sciences religieuses
- Master en théologie
- Master en études bibliques

Les licenciés en sciences religieuses ont également la possibilité d'obtenir en une année d'études le Master en théologie à finalité didactique (programme de 60 crédits). L'étudiant déjà détenteur d'un master 120 en théologie ou en études bibliques à finalité approfondie qui souhaite obtenir une agrégation peut s'inscrire soit à ce programme d'agrégation isolée, soit au master à finalité didactique correspondant en ne suivant que les 30 crédits de la finalité.

L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB); à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>)).

Le Master en sciences des religions ne donne pas accès à l'agrégation en théologie.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Outre l'inscription au rôle de l'UCL (Halles universitaires, Service des inscriptions), les étudiants sont tenus de s'inscrire au secrétariat de leur faculté.

> Inscription et financement (<https://uclouvain.be/inscription.html>)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) mène à l'obtention d'un titre d'agrégé.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le programme se partage entre plusieurs types d'activités : des cours magistraux, des séminaires en petits groupes interdisciplinaires ou intradisciplinaires et une variété de stages (observation de pratiques enseignantes dans des classes, immersion durant 2 ou 3 journées dans une institution scolaire, pratiques d'enseignement en duo ou solo dans différentes classes et diverses filières d'enseignement).

L'implication active de l'étudiant dans la construction de ses savoirs est particulièrement sollicitée dans la réalisation et l'analyse de ses stages, dans les séminaires organisés en petits groupes et d'une manière générale dans les travaux individuels et de groupe qui fondent l'évaluation de plusieurs enseignements.

La charge de travail liée à l'ensemble du programme (aux 40 heures de stage d'enseignement notamment) est importante, elle exige un investissement sur une année académique. Elle n'est pas compatible avec la réalisation d'un autre programme pour plus de 30 crédits.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/TECO/TEBI

Commission d'enseignement en théologie et études bibliques (TEBI) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/tebi>)

Faculté de théologie (TECO) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/teco>)

Secteur des sciences humaines (SSH) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

TEBI

Grand Place 45 - bte L3.01.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 21 11

Responsable académique du programme: Henri Derroitte

Personne(s) de contact

• Pascale Hoffmann

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).